

**1<sup>er</sup> Mai 2019 → Mobilisation Générale  
Convergence de toutes les luttes**

*Les Syndicats défilent avec Les Gilets Jaunes et Alternatiba  
derrière une banderole commune.  
**Un autre monde est possible – Ce défilé doit être historique***

**et le jeudi 9 mai 2019 :  
Grève et Manifestations**

**Défense du statut général des fonctionnaires  
et des services publics**

**Pourquoi manifester, un texte du SNTRS-CGT :** Pourquoi manifester le 9 mai contre le projet de loi de transformation de la Fonction publique ? → [https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/IMG/pdf/tract\\_sntrs-cgt\\_9mai19.pdf](https://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/IMG/pdf/tract_sntrs-cgt_9mai19.pdf)

**La présidence ("Maison de l'Université", sic !) se bunkérise**

Il a été décidé d'installer un sas à l'entrée de la présidence, rue Goudimel, vers la Place de la Révolution. Quel symbole terrible M. le Président ! Déjà qu'on ne vous voit plus beaucoup dans les composantes, que vous rechignez à faire les assemblées plénières pourtant promises, voilà maintenant que vous voulez restreindre encore plus l'accès à la présidence. C'est un bâtiment de l'université, la Maison de l'Université, et ce doit être un lieu ouvert et de dialogue. Arrêtez de vous couper de votre personnel, sortez de votre bunker ou vous ne connaîtrez plus votre propre université et continuerez à prendre des décisions hors-sol.



**Hausse des frais d'inscription des étudiants extra-communautaires.**

M. le Président, lors de votre dépêche du 11 mars 2019, voilà ce qu'on pouvait lire : « À l'université de Franche-Comté et pour la rentrée 2019-2020, j'ai décidé que tous les étudiants extra-communautaires concernés pourront être exonérés de ces frais supplémentaires dans le cadre de la marge de 10% d'exonération permise par les textes de loi. ». Vous rappelez également votre opposition à cette mesure. Plusieurs questions nous viennent. Qu'en est-il si la barre des 10 % est atteinte (aujourd'hui 9,3% à l'UFC) ? Qu'en sera-t-il pour les années à venir ? Comment vivez-vous la baisse de 30,4 % de candidatures à l'UFC ? Et surtout, qu'avez-vous fait vous personnellement contre cette mesure ? Avez-vous organisé des réunions d'information à l'université ? Non. Communiqué largement au sein de l'université et à la presse contre cette mesure ? Non. Essayé de convaincre vos collègues et la Ministre ? On l'espère mais on en doute. Vous avez traîné, rechigné, encore une fois et vous jouez le jeu, totalement.

Faire en sorte que dans notre petit monde bisontin, nous arrivions à tirer notre épingle du jeu. Alors, vous recensez les accords, essayez d'en créer d'autre, obtenez un label... Bref, vous êtes tiède, comme d'habitude... Et de toute façon, vous ne serez plus là, vous, à la rentrée 2020, ni dans votre bureau bunkérisé de la présidence pour savoir qui il faudra exonérer, ni dans les salles de cours, face à des étudiants qui auront payé 15 fois plus que leurs copains de promo et qui ne verront pas la différence.

Non, vous aurez sûrement trouvé un bon petit poste, bien au chaud, loin de tout ça.



Dessin de BOX

(<https://lecheveusurlalangue.com>)

**Grand Débat National : les 19 propositions de la CGT, regroupées en 5 urgences :**

→ [https://www.cgt.fr/sites/default/files/2019-04/4PAGES-URGENCESSOCIALE\\_SR\\_CA\\_2.pdf](https://www.cgt.fr/sites/default/files/2019-04/4PAGES-URGENCESSOCIALE_SR_CA_2.pdf)

**URGENCE SOCIALE**

- 1 → Pour une augmentation du Smic à 1800 euros brut et un relèvement immédiat des salaires de 20% par mois.
- 2 → Pour une égalité professionnelle et salariale effective femmes/hommes.
- 3 → Pour un montant de retraite égal à 75 % du dernier salaire (avec un minimum vieillesse de 1 200 euros) et une indexation des pensions sur le salaire moyen.
- 4 → Pour un droit au départ à 60 ans, anticipé à 55 ans au titre de la pénibilité et à 50 ans pour les métiers à très forte pénibilité comme les égoutiers.
- 5 → Pour une Sécurité sociale intégrale avec un droit à compensation de la perte d'autonomie à tout âge au titre de l'assurance maladie.
- 6 → Pour un véritable droit au logement, l'encadrement des loyers et le rétablissement des APL.



**URGENCE ÉCOLOGIQUE**

- 7 → Pour la reconquête de l'industrie et une localisation au plus près des besoins.
- 8 → Pour le développement et l'amélioration des transports collectifs sur tout le territoire, dans une approche complémentaire et multimodale des différents modes de transport.
- 9 → Pour la relance du fret et une écotaxe sur le transport routier.
- 10 → Pour un plan massif de rénovation énergétique du parc de logements.

**URGENCE FISCALE**

- 11 → Pour la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, l'abaissement du taux de TVA de 20 à 15 % et la remise en vigueur de l'ISF.
- 12 → Pour un élargissement de l'impôt sur les revenus à tous les revenus financiers en lui donnant une meilleure progressivité par l'augmentation du nombre de tranches et du taux d'imposition des tranches supérieures.
- 13 → Pour une réforme de la fiscalité locale afin de diminuer les charges des ménages à faibles revenus et réduire les inégalités territoriales.
- 14 → Pour un renforcement réel de la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.

**URGENCE DÉMOCRATIQUE**

- 15 → Pour le maintien et le développement de services publics de proximité, qu'il s'agisse de la santé, de l'école, des transports ferroviaires et plus largement collectifs, des postes ou des administrations pour répondre aux besoins des usagers.



- 16 → Pour des services publics de qualité dotés de personnels sous statut et des moyens nécessaires.
- 17 → Pour de nouveaux droits d'expression et d'intervention pour tous les salariés et leurs représentants, quelle que soit la taille de l'entreprise, qui permettent de lutter contre les fermetures en cascade d'entreprises (notamment industrielles).
- 18 → Pour les droits et libertés de se syndiquer, de revendiquer, de manifester, de faire grève et de négocier pour tous les salariés sans entrave, ni discrimination ou criminalisation du mouvement social et de l'action collective.

**URGENCE À AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES TRAVAILLEURS**

- 19 → Pour la réduction du temps de travail à 32 heures effectives sans perte de salaire.



**52<sup>ème</sup> Congrès de la CGT**  
**Au cœur du travail pour bâtir l'avenir**  
 (13-17 mai 2019, Dijon)  
 → <https://congres52.cgt.fr/>



### Actualités - Quand le patrimoine part en fumée...

... un incendie a dévasté la cathédrale Notre-Dame de Paris. 850 années d'histoire ont été ravagées par les flammes. La charpente en bois qui datait en grande partie du 13<sup>ème</sup> siècle ainsi que la flèche de Viollet-le-Duc du 19<sup>ème</sup> siècle sont irrémédiablement perdues. Quant aux œuvres d'art de la cathédrale, toutes n'ont pas pu être sauvées.

Le drame est immense. Mais le pire a été évité, il n'y a pas eu de victime en cette période de forte affluence liée à la Semaine Sainte. Les tours de Notre Dame – un temps atteintes par l'incendie et menacées d'un risque d'effondrement – sont encore debout mais néanmoins fragilisées.

**Pour en savoir plus, lire le communiqué de la CGT Culture - Syndicat National des Monuments Historiques.**

→ <http://ufsecgt.fr/IMG/pdf/notre-dame-2.pdf>

À venir une nouvelle rubrique : **ON VIT UNE ÉPOQUE FORMIDABLE**. Quelques infos lues sur les réseaux syndicaux ou sur les réseaux sociaux, sans ou avec peu de commentaires, chacun se fera son idée. Exemples :

#### ParcourSup, témoignage

« L'université technologique de Compiègne demande 95 €. Du coup, ma fille n'a pas émis de vœu. »

→ <https://www.ouest-france.fr/education/etudiant/parcoursup/parcoursup-pourquoi-faut-il-payer-pour-faire-certains-voeux-de-formation-6287895>

Témoignage de A., chargé de cours en sociologie au sein du département sociologie-anthropologie de l'Université de Tours, qui décrit la précarité des personnels et la dégradation des conditions d'étude.

→ <https://larotative.info/l-universite-est-bel-et-bien-au-3226.html>

#### Hausse des frais d'inscription, une analyse du décret à lire :

→ <https://universiteouverte.org/2019/04/28/officialisation-de-la-hausse-des-frais-que-retenir-des-decrets/>  
 "Le nombre d'exonérations est donc **réduit** par ces exceptions : dans une université de 30.000 étudiant-es, si on a 10.000 boursier-es, alors on ne peut exonérer que 10% des non-boursier-es, c'est-à-dire **10% de 30.000 - 10.000 = 20.000 étudiant-es, soit 2000 exonérations.**

**Dans une université très populaire, avec beaucoup de boursiers, le nombre d'exonérations possibles est très réduit !**

Les universités des beaux quartiers pourront plus facilement exonérer, d'autant que leur situation financière est souvent meilleure."



**Une forte lutte intersyndicale ... et un gouvernement sourd!**

### L'Histoire au mois d'AVRIL – 17 avril 1943, les Accords du Perreux : réunification de la CGT, prémices à l'unification de la Résistance.

**Le 17 avril 1943**, Robert Bothereau (ou Louis Saillant pour la CGT-confédérée (ou CGT-Jouhaux, nom du secrétaire général historique de la CGT de 1909 à 1947), et Henri Raynaud et André Tollé pour la CGT-U (CGT-Unitaire), signent la réunification de la Confédération Générale du Travail ou **Accords du Perreux**, qui ne seront couchés sur le papier qu'à la Libération, et publiés le 5 octobre 1944.

Depuis sa naissance, la CGT est tiraillée entre "réformistes" et "révolutionnaires". En 1921, à la suite de la Révolution russe, les partisans du soutien à la révolution bolchévique, communistes et libertaires minoritaires au congrès de 1921, créent la CGT-Unitaire, proche du PC (Parti Communiste). La CGT (on parle alors de CGT-confédérée ou CGT-Jouhaux) est alors proche de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière, qui deviendra le Parti Socialiste en 1969).

La CGT est réunifiée en 1935, à l'occasion du Front Populaire. Mais elle se divise de nouveau au moment du Pacte de non agression entre Staline et Hitler (le Pacte germano-soviétique). Pendant la seconde Guerre mondiale, l'entrée de l'URSS dans la guerre permet de reprendre un processus de réunification, accélérée par la lutte syndicale commune contre le STO (Service du Travail Obligatoire) et la lutte dans la Résistance intérieure.

Il fut décidé au Perreux (Perreux sur Marne, Val de Marne) que les militants des deux tendances devaient refaire

l'unité, de la base au sommet, syndicat par syndicat, fédération par fédération, sur la base de l'égalité entre chacune des deux tendances, et qu'ils pratiqueraient l'unité d'action dans la Résistance. Léon Jouhaux reste secrétaire général.

**Dans le même temps, De Gaulle cherche à obtenir l'unification "des Résistances", travail dévolu à "Max" autrement dit Jean Moulin.**



Plaque commémorative à Perreux sur Marne

Les Accords ne furent pas publiés car l'action syndicale était secrète sous l'occupation, mais ils sont une étape essentielle qui permettra à la Résistance intérieure d'accepter l'unification des forces françaises en lutte contre les nazis et contre Vichy. **Et c'est le 27 mai 1943 qu'était créé le Conseil national de la Résistance, sous la direction de Jean Moulin**, à savoir un organisme unique, une force commune, sous la même autorité, celle du Général de Gaulle.

D'après Georges Séguy, secrétaire général de la CGT de 1967 à 1982 : "La création du CNR a permis au général de Gaulle de se présenter aux alliés, à Churchill et à Roosevelt, comme l'unique chef, unanimement accepté par la Résistance intérieure française civile et militaire. Il n'était pas question d'envisager une autre solution que l'indépendance de la France. Cette page de l'histoire syndicale, son importance par les répercussions qu'elle a eues, doit susciter une réflexion qui concerne le syndicalisme d'aujourd'hui.

De même qu'en 1936 la réunification de la CGT contribua à la victoire du Front populaire, la réunification du 17 avril 1943 a contribué au rassemblement de la Résistance intérieure au sein du CNR et à son programme, qui a doté la France du meilleur modèle social du monde."

**Rappelons ici que le CNR est à l'origine, entre autre, du rétablissement du suffrage universel, des nationalisations et de la Sécurité Sociale.**



Plaque commémorative de la création du CNR (48, rue du Four, Paris 6)

Après la Libération, le climat politique et la forte syndicalisation profitent aux ex-CGT-U qui deviennent majoritaires dans la plupart des instances syndicales. Ainsi, lors de la nouvelle scission de fin 1947, la CGT va rester majoritaire par rapport à FO dans la majorité des branches.

→ **Consulter notre site CGT FERC Sup de l'UFC** → <https://cgt-fercsup-ufc.frama.site/>

**Osez la CGT** → <http://cgt.fr/Syndiquez-vous-en-ligne.html>

ou téléchargez le bulletin d'adhésion → [http://cgt.fr/IMG/pdf/bulletin\\_synd\\_telecharge.pdf](http://cgt.fr/IMG/pdf/bulletin_synd_telecharge.pdf), ou bien adressez-vous à un camarade CGT